

LE MECANISME MONDIAL DE LA CNULCD

DOCUMENT DE PROJET

PROJET

PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES TERRES DANS LES ZONES SUJETTES A LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS LES MECANISMES DE FINANCEMENT INNOVANT

PROJET GDT/MIGRATION

PAYS: NIGER

PROPOSITION DE MICRO PROJET POUR
LA REGION DE DOSSO

2016

(VERSION FINALE)

DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

ACRONYMES	3
RESUME	5
1. INTRODUCTION	8
2. CARACTERISATION DE LA ZONE CIBLE	10
2.1 DESCRIPTION DE LA ZONE	10
2.1.1 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE.....	10
2.1.2 DONNÉES ADMINISTRATIVES.....	10
2.1.3 CARACTÉRISTIQUES SOCIALES.....	10
2.1.4 DYNAMIQUES ASSOCIATIVES ET ORGANISATIONNELLES.....	10
2.1.5 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES	10
2.2 ANALYSE DES FACTEURS DE DEGRADATION DES TERRES, DES DETERMINANTS DES CONFLITS DANS LA ZONE CIBLE 12	
2.2.1 LES FACTEURS DE LA DÉGRADATION DES TERRES DANS LA ZONE CIBLE	12
2.2.2 LES DÉTERMINANTS DES CONFLITS DANS LA COMMUNE	12
2.3 ANALYSE DES CAUSES DE LA MOBILITÉ DES PERSONNES DANS LA ZONE CIBLÉE, Y COMPRIS LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITÉS RELATIVES À LA MIGRATION ET SES LIENS AVEC LA DESERTIFICATION, LA DEGRADATION DES TERRES ET LA SECHERESSE	12
2.4 ANALYSE DES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT (PROJETS ET PROGRAMMES) EN LIEN AVEC LA GDT ET/OU LA MIGRATION, ACHÉVÉES ET EN COURS, ET LES PARTENAIRES POTENTIELS QUI POURRONT S'INTERESSER À CONTINUER OU METTRE A L'ECHELLE LE PROJET PILOTE	13
3. PROPOSITION DE PROJET PILOTE DANS LA REGION DE TAHOUA.....	16
3.1 CARACTÉRISATION DES GROUPES CIBLES, Y COMPRIS L'ANALYSE DE LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DES ORGANISATIONS ET GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS NOTAMMENT CEUX DES FEMMES ET DES JEUNES.....	16
3.2 IDENTIFICATION DES MÉCANISMES NOVATEURS POUR PROMOUVOIR LA GDT DANS LA ZONE CIBLÉE EN ANALYSANT LEURS FORCES, LEURS FAIBLESSES ET LEURS VALEURS AJOUTÉES	17
3.3 DESCRIPTION DU PROJET	20
3.3.1 OBJECTIFS	20
3.3.2 RÉSULTATS ATTENDUS ET TYPOLOGIE DES ACTIVITES	21
3.3.3 DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE	24
3.3.4 PARTENARIATS.....	27
3.4 CADRE LOGIQUE ET ESTIMATION DES COUTS DU MICROPROJET	28
3.4.1 CADRE LOGIQUE.....	28
3.4.2 COUT ESTIMATIF DU MICROPROJET	38
3.5 RÉSUMÉ DE L'AVIS DES AUTORITÉS LOCALES ET DES POPULATIONS SUR LE PROJET.....	41
ANNEXE 1 : ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU FIL	42

ACRONYMES

AGHRYMET	Centre Régional Agro-Hydro-Météorologique
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Investissements des Collectivités Territoriales
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEP	Champ Ecole Paysan
CES/DRS	Conservation de l’Eau et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CNCOD	Comité National de Coordination des ONG/AD sur la Désertification
CNSEE	Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CS-GDT	Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FEM	Fonds pour l’Environnement Mondial
FIL	Fonds d’Investissement Local
FLEUVE	Front Local Environnemental pour une Union Verte
GDT	Gestion Durable des Terres
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement
ICRISAT	International Crops Research Institute for Semi Arid Tropics
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS	Institut National de la Statistique
3N	Initiative de stratégie intitulée « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
LADA	Land Degradation Assessment in Drylands
LONANI	Loterie Nationale du Niger
MESUDD	Ministère de l’Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MM	Mécanisme Mondial de la CNULCD
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAC	Programme d’Action Communautaire
PAC/RC	Programme d’Action Communautaire pour la Résilience Climatique
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PAMED	Programme d'Appui à la Mise en Place des Entités Décentralisées
PANA-RC	Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques – Résilience Climatique
PAN/LCD-GRN	Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles
PDC	Plan de Développement Communal
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAWAP	Programme pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest en Appui à l'Initiative de la Grande Muraille Verte
SDRP	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Durée de l'action	12 mois (janvier à décembre 2016)
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Région de Dosso : Commune urbaine de Loga
Objectifs de l'action	<p>L'objectif général du projet est : Contribuer à la prévention de la dégradation des terres ainsi qu'à la restauration des terres agro-sylvo-pastorales dégradées par l'augmentation des investissements de GDT¹ à travers l'utilisation de mécanismes de financement novateurs fondés sur l'utilisation de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité locale et la promotion des partenariats public-privés pour soutenir les champs école paysans dans la commune urbaine de Loga.</p> <p>Deux objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif spécifique 1 : Accroître les opportunités économiques et améliorer le climat des investissements de GDT à travers l'intégration des liens entre la migration et la GDT et les mécanismes de financement innovant dans la planification locale de développement (PDC, PIA et Budget), et au sein des systèmes de production agricole par le biais des champs école paysan. • Objectif spécifique 2 : Mise en œuvre d'un Fonds d'Investissement Local (FIL) axé sur les dynamiques des liens GDT/Migration et les mécanismes de financement innovant des investissements de GDT. <p>Ainsi, le projet «Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers les mécanismes de financement innovant » s'inscrit dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des terres (CS-GDT) au Niger et son Plan d'Investissement 2015-2029 ; • Du Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD-GRN), • Des axes stratégiques 2, 3 et 5 du PDES 2012-2015 c'est-à-dire l'initiative 3N et la politique nationale de développement social, • Des objectifs stratégiques 1 et 4 de la stratégie décennale de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et des objectifs opérationnels 1, 2, 4 et 5 de ladite stratégie en ciblant les catégories d'acteurs les plus en lien avec les territoires, • Des objectifs du NEPAD, notamment du PDDAA, • Des axes stratégiques 1, 2, et 4 de la Politique Environnementale de la CEDEAO, • Des principes de l'approche commune de la CEDEAO sur la migration, • Des axes stratégiques 1, 2, 3 et 4 de la Politique Commune d' Amélioration de l'Environnement de l'UEMOA, • Le PDC et le PIA de la commune urbaine de Loga.
Partenaires	<p>Les partenaires directs de l'action sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, • Le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'extérieur, • Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)/Cabinet du Premier Ministre,

¹ La gestion durable des terres est l'utilisation des ressources naturelles, y compris les sols, l'eau, les animaux et les plantes, pour la production de biens afin de répondre à l'évolution des besoins de l'homme, tout en assurant le potentiel productif à long terme de ces ressources et leurs fonctions environnementales. (Liniger et Critchley, 2007 ; Liniger et al., 2011)

	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère de l’agriculture, • Le Gouvernement de l’Italie à travers la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères, • Le Mécanisme Mondial de la CNULCD (Programme Liaison, Terres, Sécurité et Résiliences), • L’Organisation Internationale des Migrations à travers sa représentation au Niger, • Le Haut Conseil des Nigériens de l’extérieur, • La Commune urbaine de Loga dans la région de Dosso, <p>Les partenaires indirects de l’action sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Banque Mondiale avec le PAC-RC, • La Coopération Technique Belge à travers le PAMED, • Le Projet FLEUVE, • FAO/FEM à travers le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale à travers l’approche Champs écoles ».
Groupe(s) cible(s) ²	<ul style="list-style-type: none"> • La Commune urbaine de Loga dans la région de Dosso. • Les jeunes agriculteurs (hommes et femmes)³ de la commune urbaine de Loga. • Les migrants de retour et en cours de réintégration dans la commune urbaine de Loga organisés au sein des CEP, • Les groupes socio-économiques de la diaspora nigérienne à l’extérieur dont en particulier les ressortissants de la commune urbaine de Loga en Côte d’Ivoire, au Nigéria, et au Ghana⁴.
Bénéficiaires finaux ⁵	Les populations du département de Loga (Région de Dosso) estimées en 2015 à 194 000 habitants dont 51% de femmes et 35% de jeunes (15 ans-39 ans). Les flux migratoires annuels à partir de ce département concernent près de 98% des jeunes hommes.
Résultats attendus	<p>Résultat attendu 1.1 : Les capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga sont renforcées en vue d’une part de l’élaboration de programmes et projets territoriaux intégrant les dynamiques locales relatives aux liens entre la migration et la GDT et d’autre part de la mise en œuvre de mécanismes de financement novateur des investissements de GDT.</p> <p>Résultat attendu 1.2 : Des bonnes pratiques de GDT et de commerce de produits agricoles sont promues et diffusées dans la commune urbaine de Loga à travers les CEP en considérant les aspects liés à la migration et en utilisant la maîtrise d’ouvrage locale.</p> <p>Résultat attendu 2 : Un fonds d’investissement local (du projet GDT/Migration) est constitué et fonctionnel dans la commune urbaine de Loga en vue de la mise en œuvre de travaux de CES/DRS identifiés et intégrés au sein du PDC, du PIA 2016 et du budget communal 2016 qui prennent en compte les dynamiques migratoires.</p>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga et des ONG/AD intervenant dans cette commune en vue de l’intégration des dynamiques locales des liens entre la migration et la GDT dans le PDC, le PIA et le budget local, • Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga afin d’identifier et de

² Les “groupes cibles” sont les groupes/entités qui seront directement positivement affectés par le projet

³ Dans cette commune urbaine, les agriculteurs pratiquent aussi l’élevage comme activité secondaire. Ainsi, ce sont les jeunes agriculteurs qui sont ciblés ; ils interviennent dans leurs champs. Par contre, la commune urbaine interviendra sur des terres communautaires sylvo-pastorales qui peuvent par la suite être transformés en champs ou en espace pastoral conformément à la réglementation en vigueur.

⁴ La Commune urbaine de Loga réduira ce nombre de pays suite à une analyse des potentialités de mobilisation de ressources dans chacun de ces trois pays ; il s’agit d’un choix à effectuer par la Commune en partenariat avec notamment le Ministère des Affaires étrangères.

⁵ Les “Bénéficiaires finaux” sont ceux qui bénéficieront du projet sur le long terme au niveau de la société

	<p>mobiliser des sources innovantes de financement des investissements de GDT y compris le développement de partenariats innovants avec les sociétés privées et publiques et exploration des possibilités d'associer la diaspora en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria dans le financement des activités de GDT par la commune,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des villages administratifs d'intervention du projet, • Mise en œuvre de l'approche « champ école paysan », • Diffusion, gestion et partage des connaissances/expériences à travers des voyages de partage d'expériences et des rencontres inter villageoises, • installation d'un cadre local de concertation et de suivi/évaluation des dynamiques des liens GDT/Migration entre les partenaires au développement intervenant dans la commune urbaine de Loga, les services techniques communaux et départementaux, et les OSC actives dans la commune, • Réalisation de travaux de CES/DRS sur des terres agro-sylvo-pastorales (communautaires et privées).
Structure de Financement	<p>Contribution financière MM : 75 000 € Cofinancements : 11 000 € Dont : Mécanismes Innovants : 10 000 € Commune urbaine de Loga : 1 000 € Populations locales (en nature) : ND</p> <p>Total général : 86 000 €</p>

1. INTRODUCTION

Afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des mécanismes financiers existants, la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) a institué à travers son article 21 paragraphe 4 un Mécanisme mondial (MM) qui est « chargé d'encourager les actions conduisant à la mobilisation et à l'acheminement, au profit des pays en développement touchés Parties, de ressources financières importantes, notamment pour le transfert de technologie, sous forme de dons et/ou à des conditions de faveur ou à d'autres conditions ».

C'est dans ce cadre et considérant que la migration environnementale est devenue l'un des plus grands défis des politiques de ce siècle en particulier dans les pays du sahel confrontés à une insécurité alimentaire chronique et à une généralisation de la pauvreté, que le MM et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), ont convenu d'initier la mise en œuvre du projet «Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers les mécanismes de financement innovant» financé par le Gouvernement de l'Italie par le biais de la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères. Ce projet, initialement prévu pour une durée de trois ans (2014 – 2016), devrait contribuer à assurer dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal :

- ✓ l'intégration de la gestion durable des terres (GDT) et de la migration dans les politiques de développement et les processus budgétaires aux niveaux national et régional;
- ✓ l'accroissement des opportunités économiques et l'amélioration des climats d'investissement pour la GDT dans les zones géographiques spécifiques sujettes à la désertification et à la migration;
- ✓ la diffusion des bonnes pratiques de GDT identifiées en Afrique de l'Ouest et leur financement dans les forums internationaux pertinents.

Or, l'atteinte de ces objectifs exige la réponse à plusieurs interrogations : (i) quelle est la nature des liens entre la migration et la gestion durable des terres ?, (ii) quels rôles joue et/ou pourrait jouer la diaspora dans le financement des investissements de GDT et de résilience aux changements climatiques ?, et (iii) quels sont les mécanismes ou instruments innovants de financement de la GDT dans les zones sujettes à la migration dans ces trois pays de l'Afrique de l'ouest ? C'est donc de la connaissance de ces multiples facteurs qu'il est possible de maîtriser les dynamiques des mouvements migratoires et de leurs liens avec la GDT, et d'envisager des stratégies de mobilisation efficace de la diaspora pour l'amener à contribuer au développement des investissements de GDT.

Ainsi au Niger, trois études ont été réalisées : (i) « Etude sur les mécanismes innovants de financement de la GDT dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal, du Niger et du Burkina Faso »(CSE, mai 2015), (ii) « Liens entre la migration et la gestion durable des terres au Niger » (Hamani Oumarou et al, mai 2015), et (iii) « Les mécanismes de promotion des investissements de la diaspora dans la réhabilitation des terres et la résilience au changement climatique au Niger » (Mr Hamani Oumarou et al, mai 2015). Sur la base des conclusions des ateliers nationaux qui valideront les résultats de ces études, il avait été procédé à « l'identification des zones prioritaires d'intervention y compris les initiatives en cours, les partenaires potentiels, et les projets et programmes »; au Niger, les régions de Tahoua et de Dosso ont été « préliminairement retenues comme zones prioritaires du projet ».

Au terme de ce processus de réflexion et d'identification du cadre méthodologique, les procédures d'élaboration du projet ont été engagées par les principales parties prenantes au projet (MM, OIM, Secrétariat exécutif du CNEDD, Ministère des Affaires étrangères du Niger, Coordination nationale de la plate forme TerrAfrica-GDT/MESUDD) avec l'appui technique d'un Consultant.

De par le caractère novateur du projet, il a été perçu la nécessité d'orienter le projet vers la réalisation d'une phase initiale de test c'est-à-dire pilote qui devrait servir de tremplin à la

mobilisation de ressources financières plus importantes aptes à favoriser l'exécution d'un programme ambitieux : la durée du projet est ramenée à un an (2016) et le nombre des communes bénéficiaires est réduit à deux, la commune urbaine de Loga dans la Région de Dosso et la commune urbaine de Tchintabaraden dans la Région de Tahoua.

Le présent microprojet, qui a été construit sur la base des principaux résultats de ces études et ateliers nationaux de validation, demeure le produit d'un échange fructueux entre toutes ces parties prenantes, y compris l'organe exécutif de la commune urbaine de Loga qui a procédé au niveau local, en partenariat avec les services techniques départementaux et communaux, et les communautés locales à la validation du présent document de projet⁶.

⁶ Voir 3.5 page 41

2. CARACTERISATION DE LA ZONE CIBLE

2.1 DESCRIPTION DE LA ZONE

2.1.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La commune urbaine de Loga se situe dans la partie nord du département de Loga. Elle est limitée : au sud par les communes de Sokorbé et Mokko, à l'Est par la commune de Falwal, à l'ouest par les communes rurales de Tagazar et Koygolo, et au Nord par les communes de Kourfey centre, Imanan et Tondikandia. La commune urbaine de Loga se trouve entre la longitude 3°06'-3°44'' et les latitudes 13°32'-13°57''.

2.1.2 DONNEES ADMINISTRATIVES

La commune urbaine de Loga est l'une des trois (3) communes du département de Loga créée par la loi N°2002-014 du 11 juin 2002. Elle est administrativement rattachée au département de Loga. La commune compte 65 villages administratifs et 97 hameaux rattachés. Celle-ci dispose de dix huit (18) conseillers municipaux élus au suffrage universel dont (3 femmes) à la suite des élections locales tenues en 2011. Le conseil municipal, dans lequel siègent également trois (3) conseillers de droit hors quota (l'honorable chef de canton de Loga et deux chefs de villages), gère les affaires de la commune.

2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIALES

Avec une superficie de 1700 km² environ, la population totale de la commune urbaine de Loga est estimée en 2012 à 84. 624 habitants dont 41.615 hommes et 43. 009 femmes. C'est l'une des communes les plus peuplées du département de Loga. Cette population est composée principalement des ethnies suivantes : des Djerma très majoritaires repartis sur l'ensemble de l'espace géographique de la commune, des peuls, des touaregs et des Haoussa.

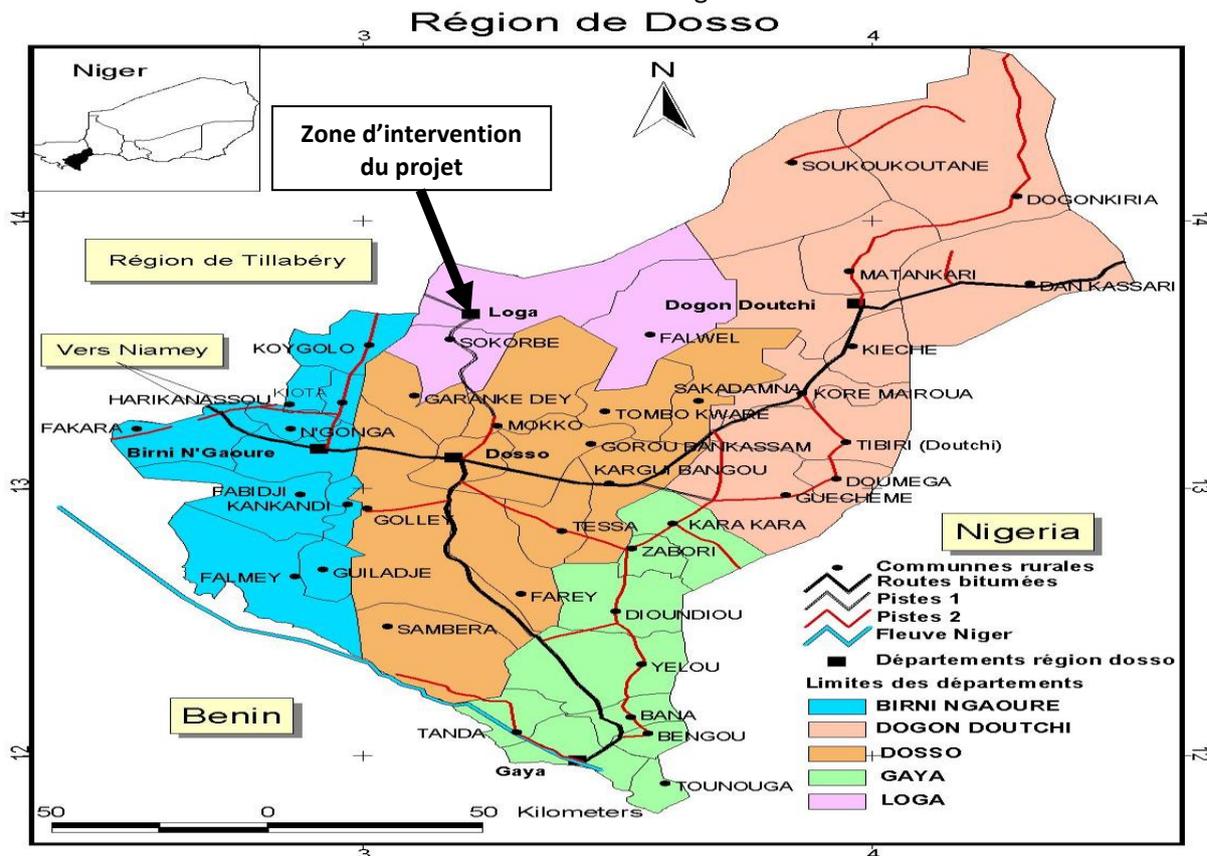
2.1.4 DYNAMIQUES ASSOCIATIVES ET ORGANISATIONNELLES

A l'instar des autres communes, La commune urbaine de Loga connaît depuis la fin des années 1990 la création d'une multitude d'organisations formelles dans la presque totalité des villages. Il s'agit en général des structures communautaires portées par des services techniques communaux ou départementaux pour gérer certaines activités dans le village : Comités de gestion des établissements scolaires (COGES), des points d'eau modernes, de santé, des brigades phytosanitaires, etc. Enfin, on rencontre également dans la commune des groupements féminins, mixtes ou des unions locales de coopératives, des ONG/AD qui sont caractérisées par de faibles capacités institutionnelles.

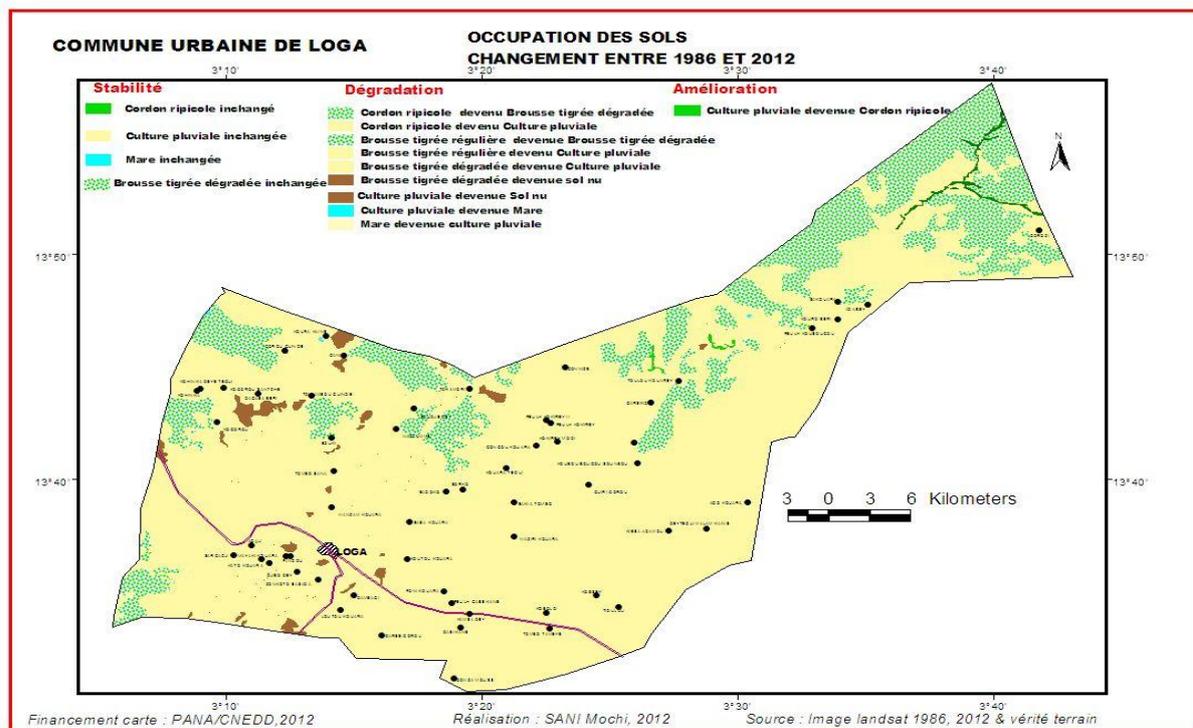
2.1.5 CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Elle est située dans la zone soudano sahélienne avec une pluviométrie moyenne de 400mm. Les températures moyennes varient entre 18°C et 41°C. Le relief de la commune comprend de nombreux koris dans ses parties Ouest, Nord et Sud (érosion hydrique), des plateaux un peu partout et des bas fonds au Nord, au Sud et à l'Ouest. Plusieurs types de sols se distinguent dans la commune : (i) les sols sableux ou plaines favorables aux cultures de mil, sorgho, arachide, niébé, (ii) les sols argileux-sableux occupant principalement la partie ouest de la commune favorables aux cultures de sorgho, arachide, (iii) les sols incultes ou plateaux qui sont latéritiques très dégradés dont certains ont fait l'objet de récupération à des fins pastorales et forestières, et (iv) les glacis qui sont des sols dégradés dont l'évolution tend vers la formation des plateaux latéritiques. La végétation est de type sahélien, dépourvue de forêt.

Carte 1 : carte de localisation de la commune urbaine de Loga



Carte 2 : carte d'occupation des sols de la commune urbaine de Loga



2.2 ANALYSE DES FACTEURS DE DEGRADATION DES TERRES, DES DETERMINANTS DES CONFLITS DANS LA ZONE CIBLE

2.2.1 LES FACTEURS DE LA DEGRADATION DES TERRES DANS LA ZONE CIBLE

Selon les populations locales, deux facteurs contribuent à la dégradation accélérée des terres :

- ✓ Les causes anthropiques. Les pratiques culturelles et d'exploitation des ressources fourragères actuelles dans la commune contribuent à la dégradation des terres (défrichement, surpâturage, feux de brousse, déboisement). Ainsi, la culture itinérante sur brûlis et son corollaire les feux de brousse, sont tout autant des causes de dégradation des terres que la coupe des arbres et arbustes pour obtenir des espaces de cultures. Aussi, la satisfaction des besoins énergétiques des ménages est assurée par l'acquisition des combustibles comme le bois de chauffage. Pour accéder à ces sources d'énergie, les populations procèdent à la coupe des arbres. Cette coupe s'intensifie avec l'accroissement de la population et l'augmentation des besoins. Par ailleurs, face à l'augmentation de la demande énergétique, un secteur d'activités nouveau apparaît, notamment celui de la commercialisation du bois de chauffage.
- ✓ Les changements climatiques sont évoqués comme causes de la dégradation des terres au niveau de la commune urbaine de Loga. Ce sont : la baisse de la pluviométrie, la recrudescence des vents et la sécheresse. Ces trois facteurs sont perçus par les populations respectivement à travers la baisse du nombre de mois pluvieux dans l'année, l'intensité et la fréquence des vents et la rareté de l'eau. Associés aux causes anthropiques, les changements climatiques constituent des facteurs d'accélération et d'amplification des dynamiques de dégradation des terres dans la commune urbaine de Loga marquée par le développement de koris et la formation de dunes de sable dans les zones de production agropastorale.

La Commune urbaine de Loga est considérée comme Zone à Risque Environnemental et Social Elevé dans le cadre de l'appui de la Coopération Italienne au Programme de Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel.

2.2.2 LES DETERMINANTS DES CONFLITS DANS LA COMMUNE

La commune urbaine de Loga est caractérisée par des conflits liés à la gestion des ressources naturelles (pâturages, foncier) entre agriculteurs et éleveurs malgré la présence de la commission foncière communale (COFOCOM) qui met en œuvre des mécanismes de prévention et de gestion des conflits tels que définis par le Code Rural (sensibilisation des populations, matérialisation des espaces pastoraux, délivrance des titres fonciers). En général, ces conflits résultent de la gestion des espaces de transhumance et des couloirs de passage des troupeaux. Ainsi, ils sont déterminés par :

- ✓ Des pratiques agricoles qui remettent en cause les principes du code rural en matière notamment de couloir de passage, d'ouverture et de fermeture des champs, et de gestion des terres communautaires.
- ✓ Les déficits fourragers chroniques depuis plusieurs décennies, accompagnés d'une augmentation rapide du volume des troupeaux, qui accroissent la pression sur les pâturages (surpâturage) et renforcent la mobilité du bétail.

2.3 ANALYSE DES CAUSES DE LA MOBILITE DES PERSONNES DANS LA ZONE CIBLEE, Y COMPRIS LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITES RELATIVES A LA MIGRATION ET SES LIENS AVEC LA DESERTIFICATION, LA DEGRADATION DES TERRES ET LA SECHERESSE

La constitution de la structure actuelle de la population de la commune urbaine de Loga résulte de divers mouvements migratoires qui se sont produits principalement au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles ; les flux migratoires sont des modes essentiels de gestion socio-économique et politique des

espaces vitaux des communautés. Par conséquent, la mobilité est un mode de vie pour toutes ces populations qui se sont sédentarisées progressivement au regard de conditions initiales favorables à cette dynamique de sédentarisation. En cela, elle représente aussi un instrument de gestion des crises socio-économiques et politiques vécues par les populations à un moment donné de leur histoire.

Ainsi, la cause de la mobilité des populations de la commune de Loga s'enracine au sein des valeurs socio-culturelles de celles-ci qui en ont fait d'elle un moyen de gestion, d'adaptation et de résilience. Les multiples crises sociales, culturelles, politiques, sécuritaires, écologiques et environnementales qui vont, à partir du début des années 1970, intensifier ces mouvements migratoires ne sont en réalité que les facteurs déclencheurs (accélérateurs) des dynamiques migratoires dont les causes sont endogènes aux valeurs de ces populations qui ont une vision du monde axée sur un espace vital infini sans aucune limite géographique. Donc, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, qui engendrent sous certaines conditions la pauvreté et provoquent auprès de certaines couches sociales les sentiments d'exclusion, de rejet, d'absence de perspectives d'avenir, de « mal vivre », et d'un espace vital hostile, font partie intégrante de ces facteurs déclencheurs.

Pour les populations locales, les flux migratoires ne présentent que des opportunités d'amélioration de leurs conditions de vie en terme net même si les risques sont élevés, comme in fine il s'agit d'assurer la survie des membres d'une famille et/ou d'une communauté.

Dans la commune urbaine de Loga, les flux migratoires deviennent significatifs à partir des années 1960 et 1970 ; ils sont orientés vers les pays de la côte ouest africaine principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana. Ensuite, ils s'étendent à tous les autres pays de l'Afrique occidentale (notamment le Bénin, le Togo et le Nigéria) et à certains pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon et Guinée Equatoriale). Depuis le début des années 2000, ces flux migratoires se sont réorientés vers les pays du nord (Libye et Algérie) qui restent actuellement les parcours les plus fréquentés par les migrants de la commune malgré la guerre civile en Libye et l'insécurité dans le sud de l'Algérie. Les facteurs accélérateurs de ces flux migratoires sont notamment :

- ✓ Les sécheresses des années 1973, 1984, etc.
- ✓ Les effets des changements climatiques ;
- ✓ La dégradation accélérée des terres et la désertification ;
- ✓ Les crises économiques et politiques des années 1990, 2000 et 2010 ;
- ✓ Les distorsions sociales.

Depuis plusieurs décennies, le maintien des populations locales dans leurs terroirs respectifs est assuré essentiellement par les flux de ressources émanant des migrants : les transferts de fonds se comptent par dizaine de millions de francs CFA par an destinés à financer les avances agricoles (travaux champêtres), l'achat de produits alimentaires et d'animaux, et des investissements productifs (création de boutiques, d'ateliers divers de couture, de menuiserie, etc.). Dans cette perspective, les multiples contraintes auxquelles les migrants font face (insécurité/banditisme, tracasseries policières, précarité des conditions de vie) apparaissent comme secondaires et sans aucun effet sur les flux migratoires.

2.4 ANALYSE DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT (PROJETS ET PROGRAMMES) EN LIEN AVEC LA GDT ET/OU LA MIGRATION, ACHEVEES ET EN COURS, ET LES PARTENAIRES POTENTIELS QUI POURRONT S'INTERESSER A CONTINUER OU METTRE A L'ECHELLE LE PROJET PILOTE

Trois initiatives de développement majeures sont en cours dans la commune urbaine de Loga :

- ✓ Le Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PAC-RC). Le Programme Stratégique de Résilience aux Changements Climatiques (PSCR) est un programme du Fonds Stratégique sur le Climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (FIC). Le PSCR-Niger est un des neuf programmes pilotes retenus dans le cadre général et

international du PPCR. Le programme pilote du Niger est l'initiative conjointe de trois Banques Multilatérales de Développement (BMD), à savoir la Banque Mondiale (BM), la Société Financière Internationale (SFI) et la Banque Africaine de Développement (BAD) en collaboration avec le Gouvernement du Niger. Le PSRC a pour objectif d'améliorer l'adaptation des populations et la résilience des systèmes de production au changement climatique pour accroître la sécurité alimentaire au Niger. Pour atteindre cet objectif, le PSRC est décliné en quatre projets dont le Projet d'Actions Communautaires pour la résilience climatique (PACRC). Dans la commune urbaine de Loga, le PAC-RC est intervenu depuis 2013 sous la forme de cash transfert, de bons d'achat et de cash for work aux groupes les plus vulnérables des producteurs ; il a aussi fourni des appuis en engrais et en semences aux producteurs agricoles, aménagé et mis en valeur de terres au profit de producteurs.

- ✓ Le Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées (PAMED phase II). Mise en œuvre par la Coopération Technique Belge dans 14 communes de la région de Dosso depuis mai 2012 pour une durée de six ans, la phase 2 du PAMED a pour objectif principal d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Dosso à travers le renforcement de la gouvernance locale dans ce secteur. Ses principaux résultats attendus sont : (i) les mécanismes de gouvernance locale sont développés et mis en œuvre conformément au processus de décentralisation, (ii) les acteurs du développement local ont la capacité de jouer leur rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, (iii) des investissements sont réalisés et des services sont mis en place pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans 14 communes vulnérables, (iv) les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de coordination sont fonctionnels dans les 14 communes. Pour réaliser ces résultats, plusieurs activités ont été programmées : (i) appuyer les communes dans l'élaboration de leurs documents stratégiques et de planification, (ii) développer les procédures et outils nécessaires en vue de permettre aux communes de remplir leurs responsabilités en matière de développement, (iii) décentraliser les structures d'alerte précoce et de sécurisation des droits fonciers, (iv) renforcer les compétences des acteurs locaux en lien avec leurs tâches en matière de développement en général et de sécurité alimentaire en particulier, (v) mettre en place et rendre opérationnel un fonds pour le développement communal et intercommunal, (vi) mettre en place des dispositifs de suivi de développement au niveau communal, et (vii) stimuler l'apprentissage à travers les échanges, la capitalisation et la réflexion conjointe. La commune urbaine de Loga constitue l'une des principales communes bénéficiaires de ce programme dont l'approche est identique à celle du présent microprojet qui utilisera le même organe de sélection des microprojets que le PAMED II. Mais, ce programme de la coopération Belge ne prend pas en compte les principaux objectifs du projet GDT/Migration notamment ceux relatifs aux mécanismes de financement novateur des investissements de GDT et aux liens entre migration et la GDT. Incontestablement, le projet GDT/Migration bénéficiera des acquis de renforcement des capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga en matière de planification et de gestion d'un fonds local d'investissement. De même, il exploitera le contexte institutionnel favorable que le PAMED II aura instauré à travers ses appuis aux ONG/AD intervenant dans la commune et aux OSC locales. Une synergie sera créée entre les deux projets afin de réaliser des économies d'échelle et surtout de renforcer les résultats du projet GDT/Migration dans la commune urbaine de Loga.
- ✓ Les programmes de l'ONG SWISS AID dans les secteurs de l'hygiène, de l'eau potable et de la sécurité alimentaire.

La commune urbaine de Loga a bénéficié des actions du PANA-RC dont les résultats attendus étaient : (i) la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, est renforcée face aux changements climatiques, (ii) la capacité institutionnelle des secteurs agricole et hydraulique est renforcée, notamment les services

d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements et variabilité climatiques, et (iii) les leçons apprises sont consignées dans des documents et diffusées et la composante gestion du savoir est mise en place.

Quatre partenaires potentiels ont été identifiés pour poursuivre ou mettre à l'échelle les résultats du projet pilote :

- ✓ La représentation de l'OIM au Niger pourrait soumettre le projet de mise à l'échelle des résultats de la phase pilote à l'Union Européenne au terme de l'exécution du présent microprojet.
- ✓ La FAO/FEM à travers le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale à travers l'approche Champs écoles » qui couvre la période 2014-2018 et dont le lancement des activités a été réalisé en juin 2015. Le Champ école paysans (CEP), une école « sans murs », est un cadre de rencontre et de formation pour un groupe de producteurs (quarante au plus), qui se déroule dans un champ, tout au long d'une saison de culture. C'est un lieu d'échange d'expériences et de connaissances où des producteurs qui partagent les mêmes intérêts, recherchent, discutent et prennent des décisions sur la gestion d'un champ en partant de sa situation réelle. Le Champ école des paysans donne aux producteurs l'opportunité d'apprendre en pratiquant, en étant impliqués dans l'expérimentation, les discussions et la prise de décision. Il dote les producteurs d'outils pour analyser leurs pratiques et identifier des solutions à leurs problèmes. Le CEP valorise l'expertise du producteur et le met au centre de toutes les étapes de la formation: le diagnostic des problèmes, l'identification et l'expérimentation des meilleures solutions, l'évaluation et le partage des résultats obtenus, et les actions post-CEP. Au Niger, la mise en œuvre des champs écoles a commencé en 2005 sur les spéculations agricoles (mil, arachide, niébé,..) pour une gestion intégrée de la fertilité des sols avec l'appui du Projet Intrants « Promotion de l'Utilisation des Intrants Agricoles par les Organisations des Producteurs » financé par la Belgique et exécuté par la FAO, en mettant un accent particulier sur les liens étroits entre l'apprentissage, les activités génératrices de revenu et les boutiques d'intrants. Ce nouveau programme de la FAO/FEM offre l'opportunité d'intégrer au sein de l'approche CEP les questions relatives à la résilience climatique. Dans ce cadre⁷, le présent microprojet développera un partenariat stratégique avec la FAO au Niger pour servir de levier à l'intégration des mécanismes de financement innovant des investissements de GDT et les liens entre Migration et GDT au sein de l'approche CEP.
- ✓ La Coopération Technique Belge soit à travers le PAMED II ou par le biais d'un nouvel instrument stratégique s'inscrivant dans le cadre de son programme indicatif pays. La commune urbaine de Loga constitue une des communes prioritaires d'intervention de la coopération belge au Niger.
- ✓ Le PAC-RC qui poursuit plusieurs objectifs du projet GDT/Migration avec lequel il partage la même approche de transfert de la maîtrise d'ouvrage des investissements de GDT aux communes.

Le microprojet GDT/Migration devra servir de plate forme au niveau local pour la création de synergies avec tous ces projets qui partagent soit la même approche de mise en œuvre et/ou les mêmes objectifs d'amélioration des conditions de vie des communautés.

⁷ Un accord de principe a été trouvé avec le Coordonnateur du nouveau programme de FAO/FEM pour le développement d'un partenariat stratégique.

3. PROPOSITION DE PROJET PILOTE DANS LA REGION DE TAHOUA

3.1 CARACTERISATION DES GROUPES CIBLES, Y COMPRIS L'ANALYSE DE LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DES ORGANISATIONS ET GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS NOTAMMENT CEUX DES FEMMES ET DES JEUNES

Trois groupes cibles caractérisent, dans la région de Dosso, le projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers les mécanismes de financement innovant » :

- ✓ **La Commune urbaine de Loga.** Conformément à l'approche de transfert de la maîtrise d'ouvrages en matière d'investissement de GDT aux collectivités locales, celle-ci demeure le principal bénéficiaire du projet à travers la gestion du fonds d'investissement local (FIL) et, ainsi la pérennisation des investissements de GDT. Depuis 2004, cette commune a bénéficié de plusieurs programmes de renforcement de capacité institutionnelle dont notamment ceux mis en œuvre par le PAMED II et le PAC-RC à partir respectivement de 2012 et 2013. Les organes de la commune qui participeront directement à la mise en œuvre du projet sont :
 - L'organe exécutif de la mairie est composé : du Maire, deux Vice-Maires (dont une femme), du Secrétaire général, d'un receveur municipal, de deux agents d'état civil, d'un manœuvre planton et d'un gardien. Le Maire, ses deux Adjoints, le Secrétaire général et le receveur municipal joueront un rôle déterminant dans la gestion du FIL :
 - Le Maire est co-signataire du compte bancaire ; les Adjoints le remplacent en cas d'absence.
 - Les agents soutiennent le Maire dans l'exécution des activités du projet ;
 - Le receveur municipal appuie le Maire dans l'engagement et l'exécution des dépenses conformément aux procédures de gestion administrative et comptable en vigueur dans la commune.
 - Le conseil communal constitué de 21 conseillers municipaux dont 18 conseillers élus (dont 3 femmes) et 3 conseillers de droit (un Chef de canton et deux chefs de village). Cet organe est chargé de l'adoption du PIA et du budget 2016, et délibère sur les projets de microprojet soumis au financement avec les ressources du FIL. Il contrôle les activités du Maire notamment dans la gestion du FIL. Tous les conseillers municipaux sont membres du comité départemental de sélection.
 - Deux commissions techniques qui appuient le conseil communal dans ses délibérations :
 - La commission économique comprenant : les finances, l'économie, les affaires générales, institutionnelles et de coopération ;
 - La commission développement comprenant : le secteur social (éducation, santé, etc.), l'environnement, les affaires culturelles, sportives, le développement rural (agriculture, élevage, etc.), et le foncier.
 - Les services techniques communaux et départementaux qui sont constitués d'Experts nationaux en GDT/GRN, en planification, en agroforesterie, en approche CEP, etc. Ces services techniques départementaux, qui disposent des moyens de l'Etat (véhicules, instrument de mesure), sont les maîtres d'œuvre du projet : ils accompagnent la commune dans toutes ses activités de terrain à travers des missions de contrôle et de suivi/évaluation et surtout la validation des rapports techniques des microprojets. En définitive, ceux-ci disposent d'un personnel en nombre et en qualité répondant aux besoins du projet.
- ✓ **Jeunes agriculteurs (hommes et femmes) de la commune urbaine de Loga.** Il s'agit des hommes et des femmes âgés de 18 ans à 35 ans et résidents dans la commune qui (i) ont

pour activité principale l'agriculture et (ii) sont organisés au sein d'organisations communautaires de base (ONG, Coopératives, Groupements, Associations de développement). Plus de 95% des migrants appartiennent à ce groupe cible ; il sera privilégié le **sous-groupe des migrants de retour dans leurs terroirs respectifs** qui ont engagé leur réintégration. La commune urbaine de Loga compte plus de deux cent OCB qui se caractérisent par de faibles capacités institutionnelles et organisationnelles. Créées soit par des projets de développement ou des promoteurs individuels pour absorber les flux d'aide externe, ces organisations communautaires restent fortement tributaires des soutiens techniques et financiers extérieurs. Cette faible capacité institutionnelle des populations locales constitue l'un des principaux freins au développement local. Dans ce cadre, il sera créé des CEP chargés d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles des OCB cibles qui participeront à la mise en œuvre des activités de terrain. Ces CEP seront des espaces de recherche-développement à travers lesquels les communautés locales expérimenteront des innovations technologiques de GDT et des systèmes novateurs de gestion des ressources agricoles.

- ✓ **La diaspora nigérienne.** Ce groupe cible est constitué de la diaspora nigérienne à l'extérieur qui comprend celle en Afrique de l'ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria) où sont concentrés les migrants ressortissants de la commune. Le principal groupe cible du projet est constitué des migrants ressortissants de la commune urbaine de Loga résidents en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Ghana ; les ambassades et les consulats du Niger dans ces pays serviront de relais entre le projet et les membres de ce groupe cible dont les contributions financières renforceront le FIL. En raison de la faiblesse des ressources financières disponibles d'appui aux activités de mobilisation de la diaspora, le conseil communal de Loga choisira un pays parmi ceux-ci (les trois pays) pour la mise en œuvre des mécanismes de financement innovant des investissements de GDT. Cette diaspora demeure peu structurée et développe en général des activités informelles. Enfin, les faibles capacités de mobilisation de la diaspora par la commune urbaine de Loga et ses partenaires techniques conduisent à considérer essentiellement les actions dirigées vers les migrants de retour et qui sont réintégréés au sein de leurs terroirs villageois respectifs.

3.2 IDENTIFICATION DES MECANISMES NOVATEURS POUR PROMOUVOIR LA GDT DANS LA ZONE CIBLEE EN ANALYSANT LEURS FORCES, LEURS FAIBLESSES ET LEURS VALEURS AJOUTEES

Conformément (i) à l'article 30 de l'ordonnance N° 2010-54 du 17 septembre 2010 portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger définissant les domaines de délibération du conseil communal, (ii) aux critères de détermination des mécanismes de financement « les plus prometteurs » dans la zone d'intervention du projet énoncés par le CSE dans son étude, (iii) à la courte durée du projet qui s'est engagé dans une perspective de recherche-développement, (iv) au contexte de la commune urbaine de Loga et de la diaspora nigérienne en Afrique de l'Ouest et (v) des avis des populations locales, des instruments innovants de mobilisation et de gestion de ressources financières ont été identifiés :

- ✓ **Des outils méthodologiques de mobilisation des ressources internes et externes.**
 - Les outils applicables au cours de l'exercice budgétaire 2016 :
 - Les contributions volontaires émanant de la diaspora nigérienne :
 - La « Zakat » constitue une pratique (type d'impôt sur le revenu) mise en œuvre par la majorité des migrants nigériens installés de manière permanente en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria et qui peut être mobilisée à partir de Juillet 2016.

Force : elle est une pratique simple et courante qui résulte de valeurs culturelles/religieuses (coût de mobilisation faible).

Contrainte : elle est informelle et aléatoire.

Valeur ajoutée : très élevée en cas d'adhésion des populations (migrants).

- Des aides budgétaires directes octroyées par des opérateurs économiques membres des diasporas nigériennes à l'extérieur.

Force : aide contractualisée à moyen et long terme et volume des ressources mobilisées élevé.

Contrainte : coût de mobilisation relativement élevé (efforts de mobilisation importants).

Valeur ajoutée : très élevée surtout pour le budget de la commune.

La commune urbaine de Loga devra développer un partenariat stratégique avec les organisations de la diaspora et les ambassades/Consulats du Niger à travers le Ministère des affaires étrangères. Des campagnes d'information, de sensibilisation et de mobilisation de la diaspora seront réalisées au cours de la période de janvier à juin 2016 à travers l'organisation de tables rondes et de rencontres techniques. Au regard de la faiblesse des moyens disponibles, un seul pays sera sélectionné par le conseil communal et servira de pays test.

- Les contributions volontaires des secteurs privé et public au Niger :
Il s'agit d'aide budgétaire directe sous la forme de subvention (don, legs, etc.) que des sociétés privées et publiques installées au Niger s'engagent à allouer chaque année à la commune urbaine de Loga dans le cadre de l'appui au FIL/GDT-Migration. Cette allocation budgétaire donnera lieu à l'établissement d'une convention de partenariat stratégique avec les structures donatrices. Les structures ciblées sont : sociétés de téléphonie mobile, sociétés de transport voyageur, industries agroalimentaires, sociétés de travaux publics, établissements de commerce et sociétés minières, société de loterie nationale, etc. Dans cette perspective, la commune urbaine de Loga organisera des rencontres de mobilisation des ressources qui regrouperont toutes les structures aptes à contribuer au renforcement des capacités du FIL/GDT-Migration. Cet instrument sera privilégié au cours de cette phase pilote.

Force : aide contractualisée à moyen et long terme et volume des ressources mobilisées élevé.

Contrainte : exige l'organisation de plusieurs rencontres et des négociations

Valeur ajoutée : très élevée surtout lorsqu'elle favorise la réalisation de travaux de grande envergure et oblige la commune à mettre en œuvre une gestion transparente et efficace de ses ressources.

Enfin, ces contributions volontaires émanant de la diaspora nigérienne à l'extérieur et des sociétés privées et publiques exerçant leurs activités au Niger, qui ont été totalement occultées au cours de l'élaboration du PDC de la commune de Loga adopté en 2012 et sont mobilisables immédiatement, doivent être inscrites dans le budget et le PIA 2016. La commune urbaine de Loga devra fournir les garanties à ces contributeurs relativement à la gestion efficace de ces ressources et à leur affectation à des travaux d'intérêt général.

- Les outils applicables au cours des prochains exercices budgétaires :
 - Les instruments fiscaux : une taxe GDT/Migration qui sera prélevée sur les appels téléphoniques, les billets de transport voyageurs émis dans la région,

le bétail, la propriété foncière, les migrants locaux et étrangers en transit dans les deux régions. Il faudrait souligner que l'Association des Municipalités du Niger a engagé des réflexions sur ces instruments novateurs.

Force : formelle, durable et endogène (complémentarité entre ressources locale et extérieure)

Contrainte : exige des études techniques de faisabilité, procédure de prise en compte dans la loi de finance, et la mise en place d'un système de gestion exigeant des coûts récurrents.

Valeur ajoutée : très élevée surtout en matière de renforcement des capacités de gestion et de mobilisation de ressources additionnelles.

- L'émission d'emprunts obligataires GDT/Migration par les collectivités locales en direction de la diaspora nigérienne en Afrique et en Europe. Ces emprunts obligataires sont orientés vers le financement d'investissements à haute valeur ajoutée qui sont aptes à générer des cash flow à moyen et long terme pour favoriser le remboursement de la dette contractée. Cet instrument a fait l'objet d'analyse par les services techniques de l'Etat sur les finances locales. Les collectivités locales nigériennes n'exploitent point les opportunités de financement que leur offrent les marchés financiers sous-régionaux, le système bancaire ouest africain et surtout les fonds d'investissement internationaux.

Tous ces outils doivent être étudiés et testés au cours de l'exercice budgétaire 2016

Force : formelle et durable et porte sur des volumes importants de ressources financières.

Contrainte : exige des études techniques de faisabilité, procédure de prise en compte dans la loi de finance, coût de mobilisation relativement élevé.

Valeur ajoutée : très élevée surtout en matière de création de richesses locales (effet de retour).

En définitive, on remarquera que la mobilisation des ressources exige l'installation d'un partenariat stratégique durable avec plusieurs institutions dont celles relatives aux diasporas qui joueront un rôle essentiel à la fois dans la mobilisation des ressources et la pérennisation des mécanismes de financement.

Plusieurs mécanismes de financement ont été développés dans la commune urbaine de Loga : produits des systèmes financiers décentralisés (SFD), warrantage, etc. Ceux-ci se sont avérés inefficaces pour instaurer une dynamique durable de financement des investissements de GDT pour deux raisons : (i) le volume des ressources mobilisées reste faible relativement aux besoins, et (ii) ponctualité des instruments qui sont non durables et non maîtrisables par la commune.

- ✓ **Des modalités de gestion des ressources mobilisées.** Au regard du contexte institutionnel des communes bénéficiaires, la gestion des ressources mobilisées est réalisée à travers un système de gestion directe défini par le fonds d'investissement local. Ces ressources mobilisées sont déposées sur un compte bancaire différent de celui du MM pour permettre la traçabilité des opérations sur chaque source de financement. Aussi, il sera procédé à la mise en place d'un fonds local de garantie bancaire des investissements de GDT avec les ressources mobilisées. Dans ce cas, une co-gestion est mise en place entre la commune de Loga et son partenaire financier et/ou bancaire.
- ✓ **Des mécanismes de pérennisation des instruments techniques et organisationnels de mobilisation.**

La pérennisation des mécanismes de mobilisation et de gestion exige la mise en place d'un dispositif de coordination de ces activités et de suivi/évaluation de celles-ci sur la base d'indicateurs de performance clairement identifiés avec leurs valeurs de référence et leurs valeurs objectifs (à mi parcours et à la fin de la phase pilote).

Le projet devra assurer le renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga en matière d'identification de mécanismes de financement innovant des investissements de GDT et de mise en œuvre de ces mécanismes de financement.

En définitive, toutes les simulations effectuées sur la base d'hypothèses haute et basse, fixent le montant moyen des ressources mobilisées par la commune urbaine de Loga au cours de l'exercice budgétaire 2016 entre 1 000 Euros (Hypothèse basse) et 10 000 Euros (Hypothèse haute) ; les élections de 2016 auront un impact négatif sur la mobilisation de ces ressources d'investissement. Au cours de l'exercice 2016, les ressources financières mobilisées au titre des mécanismes de financement innovant des investissements de GDT seront allouées au Guichet B sous la forme d'un « Fonds Local de Garantie des Investissements de GDT (FLGI-GDT) ».

3.3 DESCRIPTION DU PROJET

3.3.1 OBJECTIFS

L'objectif général du projet est de « Contribuer à la prévention de la dégradation des terres ainsi qu'à la restauration des terres agro-sylvo-pastorales dégradées par l'augmentation des investissements de GDT à travers l'utilisation de mécanismes de financement novateurs fondés sur l'utilisation de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité locale et la promotion des partenariats public-privés pour soutenir les champs école paysans dans la commune urbaine de Loga ».

Dans ce cadre, deux objectifs spécifiques sont assignés au projet :

Objectif spécifique 1: Accroître les opportunités économiques et améliorer le climat des investissements de GDT à travers l'intégration des liens entre la migration et la GDT et les mécanismes de financement innovant dans la planification locale de développement (PDC, PIA et Budget), et au sein des systèmes de production agricole par le biais des champs école paysan.

Objectif spécifique 2 : Mise en œuvre d'un Fonds d'Investissement Local (FIL) axé sur les dynamiques des liens GDT/Migration et les mécanismes de financement innovant des investissements de GDT.

Ainsi, le projet «Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers les mécanismes de financement innovant » s'inscrit dans le cadre :

- ✓ Du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des terres (CS-GDT) au Niger et son Plan d'Investissement 2015-2029 ;
- ✓ Du Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD-GRN),
- ✓ Des axes stratégiques 2, 3 et 5 du PDES 2012-2015 c'est-à-dire l'initiative 3N et la politique nationale de développement social.
- ✓ Des objectifs stratégiques 1 et 4 de la stratégie décennale de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et des objectifs opérationnels 1, 2, 4 et 5 de ladite stratégie en ciblant les catégories d'acteurs les plus en lien avec les territoires,
- ✓ Des objectifs du NEPAD, notamment du PDDAA,
- ✓ Des axes stratégiques 1, 2, et 4 de la Politique Environnementale de la CEDEAO,
- ✓ Des principes de l'approche commune de la CEDEAO sur la migration,
- ✓ Des axes stratégiques 1, 2, 3 et 4 de la Politique Commune d' Amélioration de l'Environnement de l'UEMOA,
- ✓ Le PDC et le PIA de la commune urbaine de Loga.

3.3.2 RESULTATS ATTENDUS ET TYPOLOGIE DES ACTIVITES

A. RESULTATS ATTENDUS

Pour chacun des objectifs spécifiques définis ci-dessus, un résultat attendu est défini :

Objectif spécifique 1 :

Résultat attendu 1.1: Les capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga sont renforcées en vue d'une part de l'élaboration de programmes et projets territoriaux intégrant les dynamiques locales relatives aux liens entre la migration et la GDT et d'autre part de la mise en œuvre de mécanismes de financement novateur des investissements de GDT.

Résultat attendu 1.2: Des bonnes pratiques de GDT et de commerce de produits agricoles sont promues et diffusées dans la commune urbaine de Loga à travers les CEP en considérant les aspects liés à la migration et en utilisant la maîtrise d'ouvrage locale.

Objectif spécifique 2 :

Résultat attendu 2 : Un fonds d'investissement local (du projet GDT/Migration) est constitué et fonctionnel dans la commune urbaine de Loga en vue de la mise en œuvre de travaux de CES/DRS identifiés et intégrés au sein du PDC, du PIA 2016 et du budget communal 2016 qui prennent en compte les dynamiques migratoires.

B. ACTIVITES PAR RESULTAT ATTENDU

Résultat attendu 1.1: Les capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga sont renforcées en vue d'une part de l'élaboration de programmes et projets territoriaux intégrant les dynamiques locales relatives aux liens entre la migration et la GDT et d'autre part de la mise en œuvre de mécanismes de financement novateur des investissements de GDT.

Dans ce cadre, deux activités seront développées :

Activité 1.1.1: Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga en vue de l'intégration des dynamiques locales des liens entre la migration et la GDT dans le PDC, le PIA et le budget local , avec l'appui des services techniques départementaux.

Avec l'appui des services techniques départementaux (Agriculture, Plan, Développement communautaire et Elevage), la commune urbaine de Loga procédera à l'intégration des dynamiques des liens GDT/Migration et les mécanismes de financement innovant des investissements de GDT au sein de son PDC, du PIA 2016 et du Budget 2016 la synergie avec le projet FLEUVE doit être réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité.

Activité 1.1.2: Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga afin d'identifier et de mobiliser des sources innovantes, avec l'appui des services techniques départementaux, y compris le développement de partenariats innovants avec les sociétés privées et publiques et exploration des possibilités d'associer la diaspora en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, dans le financement des activités de GDT dans la commune.

Les produits innovants immédiatement applicables reposent sur les contributions volontaires sous la forme de subvention ou d'aide budgétaire (dons, legs, etc.) de la part de la diaspora nigérienne à l'extérieur et des sociétés privées et publiques. Avec l'appui des Directions départementales du plan, de l'environnement, de l'agriculture et du développement communautaire, la commune urbaine de Loga organisera des rencontres (tables rondes des partenaires) avec les représentants de la diaspora, les sociétés privées et publiques. La commune supportera les frais liés à cette activité.

Aussi, la synergie avec le projet FLEUVE doit être engagée pour permettre des économies d'échelle.

Résultat attendu 1.2: Des bonnes pratiques de GDT et de commerce de produits agricoles sont promues et diffusées dans la commune urbaine de Loga à travers les CEP en considérant les aspects liés à la migration et en utilisant la maîtrise d'ouvrage locale.

Activité 1.2.1: mise en œuvre de 3 CEP dans *trois villages et/ou hameaux agricoles, sujets à une forte migration (40 jeunes producteurs agriculteurs (hommes et femmes, y compris les migrants de retour par CEP), avec l'appui de la Direction départementale de l'agriculture, en partenariat avec celle de l'environnement.*

Focus : technologies de fertilisation des champs à travers l'utilisation des outils méthodologiques développés par le projet FAO/FEM « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale à travers l'approche Champs écoles »).

Activité 1.2.2 : Diffusion, gestion et partage des connaissances/expériences à travers des voyages de partage d'expériences et des rencontres inter villageoises.

Les CEP organiseront au sein de la commune, en partenariat avec le conseil communal et les services techniques départementaux, des rencontres trimestrielles d'échange et de partage de connaissances sur la GDT et les mécanismes de financement innovant. Il s'agit de promouvoir la création, avant la fin du projet en décembre 2016, d'un réseau local de CEP qui prendra en charge de manière durable d'une part les dynamiques des liens entre la GDT et la migration et d'autre part les mécanismes de financement innovant à partir de ressources internes locales. Ces rencontres périodiques sont financées par les cotisations des membres des CEP. Dans cette perspective, les membres du réseau local des CEP de Loga effectueront un voyage de partage d'expériences dans la commune urbaine de Tchintabaraden.

Activité 1.2.3 : Installation d'un cadre local de concertation de suivi/évaluation des dynamiques des liens GDT/Migration entre les partenaires au développement intervenant dans la commune urbaine de Loga, les services techniques communaux et départementaux, et les OSC actives dans la commune.

Ce cadre de concertation devrait soutenir les efforts du réseau local des CEP et du conseil communal à poursuivre les activités du projet après la fin de ce dernier. Ainsi, les services départementaux de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, du plan et du développement communautaire auront en charge de conduire la création de ce cadre de concertation et d'appuyer son fonctionnement courant en partenariat avec la mairie de Loga.

Résultat attendu 2: Un fonds d'investissement local (du projet GDT/Migration) est constitué et fonctionnel dans la commune urbaine de Loga en vue de la mise en œuvre de travaux de CES/DRS identifiés et intégrés au sein du PDC, du PIA 2016 et du budget communal 2016 qui prennent en compte les dynamiques migratoires.

Activité 2.1: Réalisation de travaux de CES/DRS sur des terres agro-sylvo-pastorales (communautaires et privées) et les investissements de GDT à travers le FIL⁸.

Ces investissements comportent deux Guichets :

- **Guichet A** (54 500 euros): investissements promus par la commune urbaine de Loga et inscrits dans son PIA et son budget 2016 (microprojets élaborés par la commune, avec l'appui des CEP et les services techniques déconcentrés, et exécutés par des ONG/AD).

Cible : migrants retournés et OSC locales

⁸ Voir annexe 2 pour la présentation des étapes de mise en œuvre des activités du FIL.

Types d'intervention :

- (i) la récupération, la mise en défens et la gestion de terres communautaires sylvo-pastorales dégradées (31 500 euros) ;
- (ii) le traitement de koris menaçant les zones de production agricole (23 000 euros).
- **Guichet B** (12 000 euros): appui à la mise en œuvre de l'approche CEP et à la réalisation d'un programme d'agroforesterie axé sur l'application de technologies de CES/DRS identifiées par les populations elles mêmes, et la production et la plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs organisés en CEP dans la commune urbaine de Loga.

Cible : migrants retournés et populations locales organisées dans des CEP.

Types d'intervention :

- (iii) Réalisation de technologies simples de CES/DRS (RNA, Zaï, etc.) destinées à la fertilisation des champs (expérimentation de techniques durables de fertilisation des terres agricoles dans les champs paysans, un microprojet par CEP pour un montant total de 3 000 euros soit 1 000 euros/CEP/microprojet);
- (iv) Production et plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs organisés en CEP (expérimentation de systèmes intensifs de production de fruits, un microprojet par CEP pour un montant total de 9 000 euros soit 3 000 euros/CEP/microprojet).

D'autres microprojets seront financés avant la fin du projet à partir des ressources mobilisées (mécanismes de financement innovants) pour le 2^{ème} programme d'investissement sous forme d'un Fonds Local de Garantie des Investissements de GDT pour l'ouverture de lignes de crédits en faveur des membres des CEP, anciens migrants de retour et en cours de réinstallation. Ces lignes de crédit financeront des activités à haute valeur ajoutée respectueuses de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage (financement avances agricoles, matériels agricoles, commercialisation de produits agricoles, production agricole bio, ferme semencière, embouche, etc.).

La sélection des microprojets est réalisée par le conseil municipal élargi aux directeurs techniques départementaux (plan, environnement, hydraulique, développement communautaire, agriculture et élevage) et aux représentants des CEP (deux par CEP dont une femme et un homme). Néanmoins, pour éviter la duplication des comités départementaux de sélection des microprojets, celui mis en place par le projet FLEUVE sera utilisé par le projet GDT/Migration ; toutefois, ce comité de sélection devra demeurer au niveau départemental, les autres parties prenantes du projet (OIM, CNEDD, Coordination nationale GDT) participeront aux travaux de ce comité comme observateurs extérieurs si elles le désirent. De même, les canevas de microprojet adoptés par le projet FLEUVE seront utilisés dans le cadre du projet GDT/Migration. Auparavant, le comité d'approbation des microprojets devra valider ces canevas.

Le projet GDT/migration bénéficiera des actions de renforcement des capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga et des populations locales mises en œuvre par le projet FLEUVE notamment en matière de planification et de gestion des investissements de GDT.

La réalisation des investissements devra s'accompagner de la recherche de synergies au niveau technique et opérationnel avec les interventions soutenues par d'autres partenaires et avec le secteur privé. Par la même occasion, le projet utilisera l'effet démonstratif de ses

actions pilotes pour attirer d'autres financements pour la gestion durable des terres et la prise en compte des risques climatiques.

Cette approche permettra également d'impliquer les organisations de la société civile dans la planification ainsi que dans la mise en œuvre directe de mesures et investissements comme partenaires ou prestataires de services.

3.3.3 DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE

A. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES

Le Mécanisme Mondial est l'Agence d'exécution du projet. A ce titre, il est responsable devant la Direction Générale pour la Coopération au Développement/Ministère des Affaires Etrangères d'Italie de l'exécution et de la coordination du projet dans les trois pays couverts par le projet.

Le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'extérieur du Niger assure la tutelle du projet GDT/Migration qui s'inscrit dans une perspective de recherche-développement ; il préside les réunions du comité de pilotage. En cas d'absence, le secrétariat exécutif du CNEDD assure son intérim. Le Ministère des Affaires étrangères s'engage à contribuer au financement des frais d'organisation des trois réunions du comité national de pilotage prévues au cours de la durée du projet (une réunion d'adoption du PAT et de lancement des activités du projet, une réunion d'évaluation à mi-parcours, et une réunion de clôture des activités du projet). En définitive, le Ministère des Affaires étrangères appuiera, en partenariat avec l'OIM, la commune urbaine de Loga dans la mise en œuvre des mécanismes de financement innovant qui nécessite la mobilisation de la diaspora nigérienne à l'extérieur.

Le secrétariat exécutif du CNEDD est chargé d'appuyer le Ministère des Affaires étrangères dans ses activités de préparation (élaboration de l'ordre du jour et du PAT, reproduction des documents de microprojet et de rapports pour distribution aux partenaires, etc.) et d'organisation (rapportage, appui logistique, etc.) des réunions du comité de pilotage, d'élaboration du projet de protocole d'accord de financement entre l'UNCCD et le Gouvernement du Niger (représenté par le Ministère de tutelle) et de toutes autres activités jugées nécessaires. A ce titre, il assure le secrétariat et joue le rôle de rapporteur du comité de pilotage.

Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine, et du Développement Durable participe à la mise en œuvre du projet à travers la Coordination nationale de la Plate forme TerrAfrica / GDT, le Groupe Technique GDT et les Directions départementales de l'environnement. Le Groupe Technique GDT exercera la fonction de comité de pilotage du projet. Soulignons que la liste des membres du Groupe Technique GDT habilités à participer aux réunions de pilotage du projet FLEUVE est retenue pour le projet GDT/Migration. Cette liste sera élargie aux parties prenantes spécifiques : OIM, etc. La Coordination régionale GDT de Dosso sera régulièrement informée, par la Direction départementale de l'environnement, de l'état d'avancement de la mise en œuvre du microprojet dans la commune urbaine de Loga. La Coordination nationale de la plate forme TerrAfrica/GDT, en partenariat avec la Coordination régionale GDT de Dosso, contribuera au suivi/évaluation du projet et au contrôle de la conformité des investissements (technologies, approches et mécanismes novateurs de financement) de GDT relativement au CS-GDT.

La représentation de l'OIM au Niger est l'Agence fiduciaire du projet ; elle assure la gestion des ressources financières allouées par le MM à travers notamment le transfert de ressources aux collectivités locales. Après ouverture du compte bancaire, l'OIM transfère la totalité des fonds affectés à la mise en œuvre des composantes A et B à la commune urbaine de Loga suite à la transmission par cette dernière d'une demande de transfert de ressources accompagnée des pièces justificatives exigées (justificatif d'ouverture du compte avec la double signature et une lettre d'engagement ferme et irrévocable pour la prise en charge des frais de gestion du FIL et d'appui aux Directions départementales maitres d'œuvre des activités du projet au niveau local). Aussi, l'OIM fournira une assistance technique au projet dans la prise en compte des aspects liés à la migration à

travers ses services techniques. La commune urbaine de Loga est comptable de l'utilisation de ces ressources financières vis-à-vis de l'OIM à qui elle fournira les justificatifs des dépenses effectuées. Les procédures de gestion administrative, comptable et financière applicables au FIL sont celles mises en œuvre par la commune urbaine de Loga sauf indications contraires précisées par l'OIM. Dans ce cas, cette dernière devra définir les modalités de gestion auxquelles la commune urbaine de Loga sera astreinte. L'OIM mettra en œuvre un contrôle périodique sur pièces de la gestion comptable et financière conformément à ses propres règles de contrôle comptable et financier. La périodicité de ces contrôles est laissée à l'appréciation de l'OIM ; trois contrôles avant l'évaluation finale du projet sont conseillés. Chacun de ces contrôles devra faire l'objet d'un rapport qui sera transmis à l'UNCCD, au Ministère des Affaires étrangères, au CNEDD, au Ministère de l'environnement et à la Coordination nationale de la plate forme TerrAfrica/GDT. Enfin, l'OIM s'engage à rechercher des financements pour la mise en œuvre d'une nouvelle phase du projet auprès de ses partenaires financiers.

Parallèlement, un comité national restreint de suivi/évaluation et de contrôle externe est créé au sein du comité national de pilotage, et est composé des représentants du Ministère des affaires étrangères, du secrétariat exécutif du CNEDD, de la Coordination nationale de la plate forme TerrAfrica/GDT et de l'OIM (un représentant par institution). Ce comité est présidé par le représentant du secrétariat exécutif du CNEDD qui élabore les rapports en partenariat avec les autres membres. Deux missions de suivi-évaluation et de contrôle externe sont prévues : une mission à mi-parcours dont le rapport sera présenté lors de la réunion à mi-parcours du comité de pilotage, et une à la clôture du projet qui est présenté lors de la réunion d'évaluation finale du comité de pilotage. Il faudrait souligner que ces deux missions de suivi/évaluation sont comprises parmi celles effectuées par l'OIM. Celles-ci sont financées par le projet (3 000 Euros/Commune bénéficiaire soit 1500 Euros/mission/commune bénéficiaire).

La commune urbaine de Loga constitue la bénéficiaire directe du Projet. Elle assure la maîtrise d'ouvrage des activités réalisées sur son territoire. Elle fait appel aux CEP/OSC locales (les organisations de migrants de retour et qui sont en cours de reconversion socio-professionnelle sont prioritaires) pour la mise en œuvre sur le terrain de travaux de CES/DRS inscrits au titre du Guichet A du FIL sous la supervision technique de la Direction départementale de l'environnement. Le comité de sélection des microprojets installé dans le cadre du projet FLEUVE assurera la sélection des microprojets du projet GDT/Migration. Il faudrait souligner que ce comité de sélection est constitué des conseillers municipaux, des directeurs départementaux de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, du plan et du développement communautaire, et les représentants des CEP et des OSC locales. Ce comité de sélection aura pour tâche de sélectionner les zones (villages/hameaux) bénéficiaires directes du projet. La mairie de Loga gère directement les ressources du FIL. Le Maire et un représentant de l'OIM sont les signataires du compte bancaire ouvert au titre du FIL. La conservation des chèquiers relève de la seule compétence de la commune urbaine de Loga. Le conseil communal exercera un contrôle interne des activités du projet selon les procédures administratives, comptables et financières de la commune : un rapport d'activité trimestriel sera élaboré, en partenariat avec les Directions départementales de l'environnement et de l'agriculture, par la commune et transmis à chacun des membres du comité national restreint de suivi/évaluation à la fin de chaque trimestre. De même, la Mairie de Loga devra transmettre les originaux des pièces comptables et financières à l'OIM à la fin de chaque trimestre pour validation ; les pièces validées sont conservées par l'OIM et la Mairie de Loga devra garder une copie de celles-ci portant la certification de l'OIM. Le comité de sélection définira les modalités de décaissement des fonds en faveur de la commune et des CEP/OSC locales : taux à la signature de la convention de financement (1^{ère} tranche), taux à mi-parcours et conditionnalités de versement de la 2^{ème} tranche, et conditionnalités de versement de la dernière tranche. Ce comité de sélection définira les caractéristiques de la justification des dépenses. Enfin, la Commune urbaine de Loga est responsable de la mise en œuvre des mécanismes de financement innovant ; elle doit développer des partenariats stratégiques avec le Ministère des Affaires étrangères, les organisations de migrants de

retour, les sociétés privées et publiques, et les institutions financières et/ou bancaires pour atteindre les objectifs de mobilisation des ressources, et instaurer les conditions de durabilité des résultats du projet.

Les populations locales, organisées en CEP, bénéficieront directement des ressources financières à travers les microprojets sélectionnés du Guichet B du FIL. Les migrants de retour et en cours de reconversion demeurent prioritaires dans le processus d'installation des CEP pour permettre à leurs membres de contribuer à la mobilisation de la diaspora nigérienne à l'extérieur. Elles sont chargées d'exécuter les programmes de recherche-développement avec l'appui des services techniques de l'Etat. D'une part, elles sont responsables de l'exécution du programme d'agroforesterie en vue de l'amélioration de la production agricole. D'autre part, elles soutiennent la commune urbaine de Loga dans la mise en œuvre des mécanismes de financement innovant des investissements de GDT. A ce titre, elles assurent la promotion des mécanismes appliqués en 2016, et aussi engagent la réflexion sur d'autres mécanismes novateurs susceptibles d'être mis en œuvre après la fin du projet. En définitive, elles serviront de relai avec la diaspora nigérienne à l'extérieur dans le cadre de la mise en œuvre de ces modalités novatrices de financement des investissements de GDT. Enfin, ces populations locales doivent être impliquées dans toutes les prises de décision ; les femmes participent à ces prises de décision.

La Direction départementale de l'environnement de Loga sera chargée d'assurer la supervision technique et la coordination des activités de terrain en partenariat avec les autres directions départementales (Agriculture, Elevage, Plan, Hydraulique, Développement communautaire) ; elle assure la maîtrise d'œuvre des activités du projet en appui à la commune urbaine de Loga. Elle est responsable de la supervision technique de la mise en œuvre des activités du projet et de l'appui technique à la commune dans la définition des outils méthodologiques de planification et d'accompagnement des partenaires locaux. La Direction départementale de l'agriculture sera responsable de l'installation des CEP et du suivi/évaluation de leurs activités en partenariat avec la Direction départementale de l'environnement. La Direction départementale du plan appuiera la commune rurale de Loga dans la mise en œuvre des réflexions sur les mécanismes de financement novateur des investissements de GDT.

B. COORDINATION NATIONALE

Le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'extérieur et le CNEDD assurent conjointement la coordination nationale du projet GDT/Migration. Ces deux institutions doivent associer l'OIM et la Coordination nationale de la plate forme GDT à toute prise de décision. La synergie avec le projet FLEUVE à travers le Groupe Technique GDT doit être réalisée dans le strict respect des spécificités du projet GDT/Migration.

Le Comité national de pilotage aura à charge d'approuver le programme annuel de travail lors de sa première réunion de lancement des activités du projet. Il se réunira à mi-parcours pour valider le rapport technique et financier de mi-parcours et faire des propositions pour la poursuite des travaux. Enfin, il se réunira lors de la clôture du projet pour approuver les rapports technique et financier finaux du projet. Les compétences du comité national de pilotage sont d'approuver les rapports de suivi/évaluation et de contrôle externe, et de formuler des orientations stratégiques relatives à la mise en œuvre des activités de terrain. En aucun cas, le comité national de pilotage ne peut élaborer des outils méthodologiques (canevas de microprojet, outils de gestion, etc.) à l'intention de la commune urbaine de Loga, du comité de sélection des microprojets, des directions départementales techniques et des CEP/OSC et se substituer ainsi aux parties prenantes locales qui demeurent les seules institutions à exécuter les activités du projet.

C. COORDINATION LOCALE

La commune urbaine de Loga disposera de la maîtrise d'ouvrage de toutes les actions liées aux FIL à travers l'intégration de celles-ci dans le PDC, le PIA 2016 et le budget 2016. Aussi, elle disposera de la maîtrise d'ouvrage des actions relatives à la mise en œuvre des mécanismes de financement

innovants notamment les contributions volontaires qui seront appliquées au cours de l'exercice budgétaire 2016.

La Direction départementale de l'environnement, en partenariat avec la Direction départementale de l'agriculture, appuiera la commune urbaine de Loga dans la coordination et la supervision technique de toutes les activités de terrain du projet.

Les procédures de gestion administrative, comptable et financière de l'OIM et de la commune urbaine de Loga sont appliquées à la gestion des fonds du projet GDT/Migration.

3.3.4 PARTENARIATS

A. PARTENARIATS DIRECTS

Quatre niveaux de partenariats directs sont mis en œuvre par le projet :

- Le cadre international de partenariat résultant du Mécanisme Mondial (MM) qui a suscité le financement du projet par le Gouvernement de l'Italie à travers la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères, mobilisé les initiatives des communautés locales à travers les structures nationales d'organisation de la diaspora nigérienne et fait appel à l'expertise technique indispensable de l'OIM. Celui-ci a permis l'établissement de la convention de partenariat entre l'UNCCD, l'Etat du Niger et la Représentation de l'OIM au Niger.
- Le cadre régional de partenariat stratégique (à instaurer) avec les organisations des diasporas nigériennes en Afrique de l'Ouest, les sociétés privées/publiques et les institutions financières et/ou bancaires.
- Le cadre national de partenariat, qui est traduit à travers la structure du comité national de pilotage, entre les ministères sectoriels, les Partenaires techniques et financiers, les institutions publiques sectorielles, le point focal de la CNULCD et les organisations de la société civile dont les organisations nationales de la diaspora nigérienne.
- Le cadre local de partenariat entre les collectivités locales, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les commissions foncières, les organisations de la société civile dont les OCB, et les prestataires privés de services.

B. PARTENAIRES INDIRECTS

Des partenariats indirects seront promus par le projet avec notamment :

- Les projets et programmes développant la même approche de transfert de la maîtrise d'ouvrage des investissements de GDT aux collectivités locales : PAC-RC et PAMED II en particulier ;
- Le projet FLEUVE du MM qui intervient dans la commune de Loga ;
- le projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale à travers l'approche Champs écoles » dont les activités viennent de démarrer (juin 2015).

3.4 CADRE LOGIQUE ET ESTIMATION DES COUTS DU MICROPROJET

3.4.1 CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est une présentation synthétique des analyses effectuées aux points 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3 ci-dessus.

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer à la prévention de la dégradation des terres ainsi qu'à la restauration des terres agro-sylvo-pastorales dégradées par l'augmentation des investissements de GDT à travers l'utilisation de mécanismes de financement novateurs fondés sur l'utilisation de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité locale et la promotion des partenariats public-privés pour soutenir les champs école paysans dans la commune urbaine de Loga	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des investissements de GDT qui prennent en compte les dynamiques des liens GDT/Migration ; • Augmentation de la part des mécanismes de financement innovant dans le PIA et le budget 2016 de la commune de Loga ; • Augmentation du nombre de partenariats novateurs instaurés en faveur de la GDT dans la commune de Loga. • Augmentation du nombre des CEP dans la commune de Loga 	<ul style="list-style-type: none"> • PDC, PIA 2016 et Budget 2016 de la commune de Loga • Rapports d'exécution du budget et du PIA 2016 • Infrastructures physiques de GDT • Accords de partenariat 	<p>Accord des autorités locales, régionales et nationales à contribuer à la mise en œuvre du projet Adhésion des communautés locales et de la diaspora nigérienne</p> <p>Disponibilité des compétences locales et départementales pour la mise en œuvre du projet</p> <p>Accord de l'OIM à assurer les fonctions d'agence fiduciaire et d'appui technique sur les questions de migration.</p> <p>Accord du Ministère des Affaires étrangères à contribuer à la mobilisation de la diaspora nigérienne.</p> <p>Accord du MESUDD et du</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
				CNEDD à participer au pilotage du projet.
Objectifs spécifiques	<p>Objectif spécifique 1 : Accroître les opportunités économiques et améliorer le climat des investissements de GDT à travers l'intégration des liens entre la migration et la GDT et les mécanismes de financement innovant dans la planification locale de développement (PDC, PIA et Budget), et au sein des systèmes de production agricole par le biais des champs école paysan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois CEP sont installées dans trois zones différentes de production agricole ; • Augmentation des mécanismes de financement innovant des investissements de GDT dans le Budget et le PIA 2016 de la commune urbaine de Loga ; • Augmentation du volume financier des investissements de GDT inscrits dans le PDC, le PIA et le Budget au titre de la prise en compte des liens entre la migration et la GDT dans la politique locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'installation des CEP ; • Rapports d'activité des CEP. • Rapports d'activité de la commune de Loga ; • PDC de la commune de Loga ; • PIA et Budget 2016 de la commune urbaine de Loga 	<p>Les capacités de la commune en matière de gestion des FIL et de mise en œuvre de mécanismes de financement innovants sont renforcées.</p> <p>La diaspora nigérienne adhère à la mise en œuvre des mécanismes de financement innovants</p> <p>Le Ministère des affaires étrangères participe à la mise en œuvre des activités de mobilisation de la diaspora nigérienne en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria.</p> <p>Adhésion des communautés locales à l'approche CEP</p> <p>Disponibilité de la Direction départementale de l'agriculture de Loga à accompagner les CEP.</p>
	Objectif spécifique 2 : Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité 	Les fonds du MM sont

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	d'un Fonds d'Investissement Local (FIL) axé sur les dynamiques des liens GDT/Migration et les mécanismes de financement innovant des investissements de GDT.	<p>dirigés vers la commune urbaine de Loga en faveur de la GDT ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement significatif des investissements de GDT réalisés par les populations locales ; • Accroissement de la part des ressources financières mobilisées auprès de la diaspora nigérienne et des sociétés privées/publiques à travers les mécanismes de financement innovant des investissements de GDT. 	<p>de la commune de Loga</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'exécution du budget et du PIA 2016 de la commune urbaine de Loga • Pièces comptables 2016 de la commune urbaine de Loga • Rapports de sélection des microprojets • Rapports d'exécution des microprojets • Rapports de suivi/évaluation du FIL • Rapports financiers et comptables du projet 	<p>disponibles dans le compte bancaire ouvert au titre du FIL.</p> <p>Le comité départemental de sélection est installé et est fonctionnel.</p> <p>Les capacités institutionnelles de la commune en matière de gestion du FIL sont renforcées.</p> <p>Les CEP sont installés et fonctionnels.</p> <p>Les dispositifs de contrôle technique et financier, et de suivi/évaluation du projet sont opérationnels</p>
Résultats attendus	R 1.1: Les capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga sont renforcées en vue d'une part de l'élaboration de programmes et projets territoriaux intégrant les dynamiques locales relatives aux liens entre la migration et la GDT et d'autre part de la mise en œuvre de mécanismes de financement novateur des investissements de GDT.	<p>Augmentation du nombre et du volume financier des programmes et des projets territoriaux intégrant les dynamiques locales relatives aux liens entre la migration et la GDT au sein du PDC et du PIA de la commune urbaine de Loga.</p> <p>Accroissement du nombre des mécanismes de financement novateur identifiés et mis en œuvre dans la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité de la commune de Loga • Rapports d'exécution du budget et du PIA 2016 de la commune urbaine de Loga • Rapports de suivi/évaluation du FIL et du projet • PIA et Budget 2016, 	<p>Accord des autorités locales ;</p> <p>Disponibilité des compétences locales</p> <p>Mobilisation des sociétés privées et publiques et de la diaspora nigérienne</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	.	commune urbaine de Loga. Accroissement des ressources financières d'investissement mobilisées auprès de la diaspora nigérienne et des sociétés publiques et privées.	• PDC de la commune urbaine de Loga	Le Ministère des affaires étrangères participe à la mise en œuvre des activités de mobilisation de la diaspora nigérienne en Afrique du nord.
	R 1.2: Des bonnes pratiques de GDT et de commerce de produits agricoles sont promues et diffusées dans la commune urbaine de Loga à travers les CEP en considérant les aspects liés à la migration et en utilisant la maîtrise d'ouvrage locale.	Nombre de bonnes pratiques de GDT, de commerce de produits agricoles appliquées et diffusées par les CEP. Nombre de rencontres inter villageoises en vue du partage et de la gestion des expériences sur la GDT organisées par les CEP. Nombre de producteurs locaux formés aux techniques de GDT intégrant les dynamiques des liens entre GDT/Migration dans la commune urbaine de Loga.	Rapports internes des CEP Rapports d'exécution des microprojets réalisés par les CEP Rapports d'activité du projet Rapports de capitalisation des résultats du projet	Accord des autorités locales ; Disponibilité des compétences locales Mise en place des CEP et fonctionnement de ces derniers Contribution des CEP à l'organisation des rencontres d'échange
	R 2 : Un fonds d'investissement local (du projet GDT/Migration) est constitué et fonctionnel dans la commune urbaine de Loga en vue de la mise en œuvre de travaux de CES/DRS identifiés et intégrés au sein du PDC, du PIA 2016 et du budget communal 2016 qui prennent en compte les dynamiques migratoires.	Augmentation des investissements de GDT dans la commune urbaine de Loga Exécution d'un microprojet de récupération de terres communautaires agro-sylvo-pastorales dégradées sur fonds du MM Exécution d'un microprojet de traitement de Kori sur fonds du MM Exécution d'un microprojet/CEP de	Rapports d'activité du projet ; Rapports d'exécution des microprojets ; Documents bancaires et financiers du projet ; Rapports de sélection des microprojets ;	Stabilité politique et sociale dans la commune; Disponibilité des ressources du FIL ; Disponibilité des compétences locales Mobilisation des sociétés privées et publiques

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<p>réalisation de technologies simples de CES/DRS (RNA, Zaï, etc.) destinées à la fertilisation des champs sur fonds du MM</p> <p>Exécution d'un microprojet/CEP de production et de plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs membres des CEP sur fonds du MM</p> <p>Exécution d'un programme d'investissement sous forme d'un Fonds Local de Garantie des Investissements de GDT pour l'ouverture de lignes de crédits en faveur des membres des CEP, anciens migrants de retour et en cours de réinstallation (Ressources mobilisées sur Mécanismes de financement novateur).</p>	<p>Contrats de prestation de service ;</p> <p>Accords de partenariat public/privé;</p>	<p>Renforcement des capacités institutionnelles de la commune urbaine de Loga et des Communautés locales</p>
Activités à développer	<p>A.1.1.1: Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga en vue de l'intégration des dynamiques locales des liens entre la migration et la GDT dans le PDC, le PIA et le budget local , avec l'appui des services techniques départementaux.</p>	<p>MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique en matière de planification, décentralisation et développement territorial, mobilisation de ressources, etc. • Expertise technique en matière de d'évaluation des liens GDT/migration, gestion des ressources naturelles, changement climatique • Expertise technique en matière de mécanismes de financement innovants axés sur le partenariat 	<p>PDC consolidé PIA 2016 BUDGET 2016</p> <p>Rapports de la session budgétaire 2016</p>	<p>Le projet FLEUVE, le PAMED II et le PAC-RC ont renforcé les capacités institutionnelles en matière de planification de la commune urbaine de Loga</p> <p>La mairie de Loga conduit elle-même le processus d'élaboration des outils méthodologiques avec</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		public/privé		l'appui des directions départementales de Loga.
	A.1.1.2: Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga afin d'identifier et de mobiliser des sources innovantes, avec l'appui des services techniques départementaux, y compris le développement de partenariats innovants avec les sociétés privées et publiques et exploration des possibilités d'associer la diaspora en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, dans le financement des activités de GDT dans la commune.	<p>MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique en matière de mécanismes de financement innovants axés sur le partenariat public/privés ; • Ressources humaines et logistiques pour la mobilisation de la diaspora et des sociétés privées et publiques • Outils de gestion et de mobilisation des ressources financières 	<p>Rapports d'exécution du budget et du PIA 2016</p> <p>Rapports de mobilisation des ressources financières</p> <p>Documents comptables et financiers</p> <p>Rapports d'exécution du programme d'investissement réalisé à travers le fonds de garantie des investissements de GDT</p>	<p>Le Ministère des affaires étrangères appuie la commune de Loga dans la mobilisation de la diaspora</p> <p>La direction départementale du Plan de Loga adhère au programme de mobilisation des ressources</p>
	A.1.2.1: mise en œuvre de 3 CEP dans trois villages et/ou hameaux agricoles, sujets à une forte migration (40 jeunes producteurs agriculteurs (hommes et femmes, y compris les migrants de retour par CEP), avec l'appui de la Direction départementale de l'agriculture, en partenariat avec celle de l'environnement.	<p>MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines d'appui • Infrastructures de mise en œuvre de l'approche CEP • Equipements techniques et outils méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche ; • Expertise technique en matière de CEP, etc. • Expertise technique en matière d'évaluation des liens GDT/migration, gestion des ressources naturelles, 	<p>Les membres des CEP</p> <p>Les sites d'expérimentation</p> <p>Rapports d'activité des CEP</p> <p>Les documents de reconnaissance officielle des CEP</p>	<p>Le PAT 2016 a été adopté par le Comité de pilotage</p> <p>Les activités du projet ont été lancées</p> <p>La Direction départementale de l'agriculture de Loga adhère au projet et met en œuvre l'approche CEP</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<ul style="list-style-type: none"> Expertise technique en matière de migration et de mobilisation de la diaspora 		
	<p>A.1.2.2: Diffusion, gestion et partage des connaissances/expériences à travers des voyages de partage d'expériences et des rencontres inter villageoises.</p>	<p>MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils de gestion et de partage de connaissances ; Moyen de transport ; Logistiques d'organisation de rencontres ; Expertise technique en matière de modération de rencontres ; Expertise technique en matière de vulgarisation de bonnes pratiques de GDT, de commerce de produits agricoles, etc. 	<p>Rapports de rencontres inter villageoises</p> <p>Rapport de mission de voyages de partage de connaissance</p> <p>Rapports d'activité des CEP</p> <p>Rapports d'activité du projet</p>	<p>Les CEP sont installés et forment un réseau local dans la commune de Loga</p> <p>Contribution des CEP à la prise en charge des frais d'organisation des rencontres</p> <p>La commune de Loga appuie les CEP dans la mise en œuvre de cette activité</p>
	<p>A.1.2.3: Installation d'un cadre local de concertation de suivi/évaluation des dynamiques des liens GDT/Migration entre les partenaires au développement intervenant dans la commune urbaine de Loga, les services techniques communaux et départementaux, et les OSC actives dans la commune</p>	<p>MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils de suivi/évaluation ; Point focal du cadre de concertation ; Textes statutaires du cadre de concertation ; Expertise technique en matière de création de cadre de concertation Expertise technique en matière de migration ; Expertise technique en matière d'identification et de mise en œuvre de mécanismes de financement 	<p>Les documents administratifs de création du cadre de concertation</p> <p>Rapports d'activité du projet</p> <p>Rapports d'activité du cadre de concertation</p>	<p>Tous les partenaires au développement adhèrent au cadre de concertation</p> <p>La commune urbaine de Loga appuie la mise en œuvre du cadre de concertation.</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	<p>A.2.1: Réalisation de travaux de CES/DRS sur des terres agro-sylvo-pastorales (communautaires et privées) et les investissements de GDT à travers le FIL</p>	<p>innovant.</p> <p>MOYEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières du MM ; • Ressources financières mobilisées au titre des mécanismes de financement innovants • Ressources humaines locales et extérieures • Expertise technique en matière de GDT, Gestion des ressources naturelles, changement climatique <p>Guichet A (54 500 euros): investissements promus par la commune urbaine de Loga et inscrits dans son PIA et son budget 2016 (microprojets élaborés par la commune, avec l'appui des CEP et les services techniques déconcentrés, et exécutés par des ONG/AD). Cible : migrants retournés et OSC locales Types d'intervention : (i) la récupération, la mise en défens et la gestion de terres communautaires agro-sylvo-pastorales dégradées (31 500 euros) ; (ii) le traitement de koris menaçant les zones de production agricole (23 000 euros). Guichet B (12 000 euros): appui à la mise en œuvre de l'approche CEP et à la</p>	<p>Rapports d'activité du projet et des CEP;</p> <p>Rapports d'exécution des microprojets ;</p> <p>Rapports financiers et comptables du projet ;</p> <p>Les infrastructures de GDT réalisées.</p> <p>Pièces comptables du projet</p>	<p>Les fonds du MM sont disponibles</p> <p>Les CEP sont mises en place et fonctionnelles</p> <p>Les microprojets ont été sélectionnés</p> <p>Des mécanismes de financement innovant ont été mis en œuvre.</p> <p>Un partenariat stratégique a été établi avec une institution financière et/ou bancaire.</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<p>réalisation d'un programme d'agroforesterie axé sur l'application de technologies de CES/DRS identifiées par les populations elles mêmes, et la production et la plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs organisés en CEP dans la commune urbaine de Loga.</p> <p>Cible : migrants retournés et populations locales organisées dans les CEP.</p> <p>Types d'intervention :</p> <p>(iii)Réalisation de technologies simples de CES/DRS (RNA, Zaï, etc.) destinées à la fertilisation des champs (expérimentation de techniques durables de fertilisation des terres agricoles dans les champs paysans, un microprojet par CEP pour un montant total de 3 000 euros soit 1 000 euros/CEP/microprojet);</p> <p>(iv)Production et plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs organisés en CEP (expérimentation de systèmes intensifs de production de fruits, un microprojet par CEP pour un montant total de 9 000 euros soit 3 000 euros/CEP/microprojet).</p> <p>Le Fonds Local de Garantie des Investissements de GDT (Mécanismes de financement innovant : 10 000 euros)</p>		

	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		<p>pour l'ouverture de lignes de crédits.</p> <p>Cible : membres des CEP, anciens migrants de retour et en cours de réinstallation.</p> <p>Types d'intervention : activités à haute valeur ajoutée respectueuses de l'environnement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage respectueuses de l'environnement (financement avances agricoles, matériels agricoles, commercialisation de produits agricoles, production agricole bio, ferme semencière, embouche, etc.).</p>		

3.4.2 COUT ESTIMATIF DU MICROPROJET

Le budget est établi sur la base des hypothèses suivantes :

- ✓ Le Mécanisme Mondial contribue pour un montant de 75 000 Euros.
- ✓ Sur la base de critères objectifs pertinents, les ressources du Mécanisme Mondial sont réparties comme suit (voir tableau 3 ci-dessous) :
 - Résultat 1 : 5% consacrés à l'appui à la création des CEP et à l'organisation des rencontres inter villageoise et le voyage d'échange à Tchintabaraden.
 - Résultat 2 : 91% dont 80% alloués au Guichet A et 20% au Guichet B. les investissements du Guichet A sont constitués de deux microprojets, l'un destiné à la récupération, à la mise en défens et à l'exploitation de terres communautaires sylvo-pastorales et l'autre portant sur le traitement de kori. Ceux du Guichet B sont constitués des microprojets en agroforesterie présentés par les trois CEP.
 - Gestion/Coordination : 4% des fonds du MM seront affectés aux activités de suivi/évaluation et d'élaboration du rapport final.
- ✓ Les ressources issues des mécanismes de financement innovants (10 000 Euros) sont inscrites dans le budget à titre prévisionnel. Elles financeront le deuxième programme d'investissement consacré exclusivement au Guichet B sous la forme d'un Fonds Local de Garantie des Investissements de GDT en faveur des migrants de retour et qui sont en cours de réintégration dans le secteur de la production agropastorale.

Cible : membres des CEP, anciens migrants de retour et en cours de réinstallation.

Types d'intervention : activités à haute valeur ajoutée respectueuses de l'environnement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage respectueuses de l'environnement (financement avances agricoles, matériels agricoles, commercialisation de produits agricoles, production agricole bio, ferme semencière, embouche, etc.).

- ✓ La contribution financière de la commune urbaine de Loga, estimée à 1000 Euros, est affectée aux frais de gestion du FIL et à l'appui (en complément des ressources du MM) aux directions départementales de Loga intervenant dans la mise en œuvre du projet. Cette contribution est intégrée au sein du budget communal de Loga ; à ce titre, une lettre d'engagement ferme et irrévocable sera établie par la commune urbaine de Loga et accompagnera la convention de financement.
- Les cofinancements des communautés locales sont intégrés au sein des microprojets ; ils sont mobilisés lors de l'exécution de ceux-ci (en nature).

Tableau 1: Répartition des fonds du Mécanisme Mondial en €

Composante	Coût en Euro	Observations
Composante A (Résultat 1)		
A.1.1.1: Renforcement des capacités de la commune urbaine de Loga en vue de l'intégration des dynamiques locales des liens entre la migration et la GDT dans le PDC, le PIA et le budget local , avec l'appui des services techniques départementaux.	0	La commune de Loga bénéficie d'un programme de renforcement de capacités dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité à travers les projets FLEUVE, PAMED II, et PAC-RC. Un appui supplémentaire n'est point nécessaire.
A.1.1.2: Renforcement des capacités de la	2 000	Il s'agit d'appuyer la Mairie de Loga et

Composante	Coût en Euro	Observations
commune urbaine de Loga afin d'identifier et de mobiliser des sources innovantes, avec l'appui des services techniques départementaux, y compris le développement de partenariats innovants avec les sociétés privées et publiques et exploration des possibilités d'associer la diaspora en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, dans le financement des activités de GDT dans la commune.		le Ministère des Affaires étrangères dans leurs efforts de mobilisation de la diaspora et des sociétés privées et publiques dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes de financement innovant.
A.1.2.1 : mise en œuvre de 3 CEP dans trois villages et/ou hameaux agricoles, sujets à une forte migration (40 jeunes producteurs agriculteurs (hommes et femmes, y compris les migrants de retour par CEP), avec l'appui de la Direction départementale de l'agriculture, en partenariat avec celle de l'environnement.	1 500	Appui destiné à la Direction départementale de l'agriculture qui assure la maîtrise d'œuvre de cette activité.
A.1.2.2 : Diffusion, gestion et partage des connaissances/expériences à travers des voyages de partage d'expériences et des rencontres inter villageoises.	2 000	Appui financier aux trois CEP dans la mise en œuvre de cette activité sous la supervision de la Mairie de Loga et des Directions départementales de l'environnement, de l'agriculture, etc.
A.1.2.3 : Installation d'un cadre local de concertation de suivi/évaluation des dynamiques des liens GDT/Migration entre les partenaires au développement intervenant dans la commune urbaine de Loga, les services techniques communaux et départementaux, et les OSC actives dans la commune	0	Cette activité sera entièrement prise en charge par la Mairie de Loga. Les coûts de mise en œuvre de cette activité sont relativement faibles.
Sous-total 1	5 500	
Composante B (Résultat 2)		
A.2.1 : Réalisation de travaux de CES/DRS sur des terres agro-sylvo-pastorales (communautaires et privées) et les investissements de GDT à travers le FIL		
Guichet A (Commune de Loga)	54 500	
Microprojet de récupération et de restauration de terres communautaires agro-sylvo-pastorales	31 500	Microprojet élaboré par la Mairie de Loga.
Traitement de kosis menaçant la production agricole	23 000	
Guichet B (Chaines de valeur)	12 000	
3 Microprojets de Réalisation de technologies simples de CES/DRS (RNA, Zaï, etc.) destinées à la fertilisation des champs (expérimentation de bonnes pratiques et d'innovation technologique promue par les agriculteurs	3 000	Chaque CEP bénéficiera d'un financement de 1 000 Euros destiné à la réalisation d'un microprojet.

Composante	Coût en Euro	Observations
locaux)		
3 Microprojets de production et plantation d'arbres fruitiers à haute valeur ajoutée dans les champs des producteurs (expérimentation de systèmes intensifs de production de fruits)	9 000	Chaque CEP bénéficiera d'un financement de 3 000 Euros destiné à la réalisation d'un microprojet.
Sous-total 2	66 500	
Gestion/Coordination		
Gestion de l'OIM	0	Les frais de gestion des fonds du MM et l'appui technique sur les questions de migration constitueront la contribution de la représentation de l'OIM au projet. Il faudrait noter que les frais de gestion du compte bancaire seront prélevés directement par l'OIM sur les ressources du MM.
Suivi/évaluation et rapport final	3 000	C'est un appui pour la réalisation de la mission d'évaluation à mi-parcours et celle d'évaluation finale du projet (Coordination nationale GDT, CNEDD, OIM et Ministère des Affaires étrangères).
Sous-total 3	3 000	
TOTAL GENERAL	75 000	

Tableau 2 : Structure de financement du projet GDT/Migration en €

Institution	Montant en EURO	%
Contribution financière		
Mécanisme Mondial	75 000	87
ETAT DU NIGER	-	-
MECANISMES INNOVANTS	10 000	12
Commune de Loga (dépenses inscrites dans le budget communal)	1 000	1
Total 1	86 000	100
Contribution en nature		
Communautés locales	ND	
TOTAL GENERAL	86 000	

3.5 RESUME DE L'AVIS DES AUTORITES LOCALES ET DES POPULATIONS SUR LE PROJET.

REPUBLIQUE DUNIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE LOGA
COMMUNE URBAINE DE LOGA

Loga, le 03 Décembre 2015

LE MAIRE

N° 131_/CUL/2015

A

Objet : Gestion Durable des Terres

Monsieur Le Chef du Projet Gestion
Durable des Terres /Migration
(Convention des Nations Unies pour la
Lutte contre la désertification)

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le contenu du document de projet relatif à la gestion durable de terre /migration a été parcouru de long en large par l'exécutif Communal et la Direction Départementale de l'Environnement.

Il répond parfaitement aux attentes des populations et figure en bonne place dans le Plan de Développement Communal(PDC).

Il serait cependant souhaitable que les contributions de la Commune et des bénéficiaires soient exprimées en nature à travers notamment des frais de missions et de déplacement des acteurs municipaux et l'entretien des moyens logistiques.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de mes considérations les plus distinguées.

LE MAIRE


ELH. OUMAROU ALLO

ANNEXE 1 : ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU FIL

Schéma 1 : Etapes de mise en œuvre des activités du FIL (proposition)

